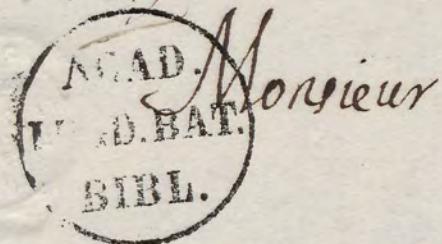


R. 12. 22. 49.

12



Monsieur

Je ne scaurois assez vous exprimer, le singulier contentement, que j'ay eu, de voir, Mons<sup>r</sup> Vostre Fils, arrivé ici en santé, Dieu merci, et de reconnoistre en iceluy, les traces des vertus éminentes, de mess<sup>r</sup>: son Père, et Ayeul, par vostre tresparfaict<sup>e</sup> education, de laquelle, outre un accompli scauoir es bonnes lettres, il tient la connoissance des langues, et meureté de jugement et gentillesse d'entretien, et bonne gracie en ses discours, par dessus son aage, et comme homme du tout meur et rassis. Ce sont des rares plantes en ce siecle, et qui ne sortent que de la main d'un tres-digne cultivateur, accompagné de la Benediction de Dieu, qui arroste de telles graces, les peines de ceux, qui s'employent, à eslever en sa crainte, tels excellents fruits en son Eglise.

Hug. 37

Or, comme cest honneur est deu, a la iudicicelle  
prudence de vostre tres-sage conduicte, et a  
l'heureux succes de vos soins paternels; ainsi  
ne puis je de moins, que de vous en feliciter, et  
m'en resiouir avec vous, de tout mon coeur, tant  
de cestuy - ci, comme de mess<sup>rs</sup> les freres, qu<sup>i</sup> le  
segondent es mesmes pas, et prier le Seig<sup>r</sup>, de vous en  
continuer une longe et parfaicte joye et contentement.  
Nous aurons le bien de le voir souuent, s'il plaist  
a dieu, pour lui offrir et rendre nos petites seruitez,  
et de lui faire aussi passer quelque heur de loisir,  
comme auons ia commence, en un petit exercice, de  
Musique domestique, a l'ancienne mode, comme on la  
faisoit par de la, de mon temps, n'ayant pas ici des  
personnes stillees a la Moderne, remettant cela a la  
perfection de vos quartiers, et a la vostre, par dessus tous.  
J'ay aussi, Monsieur, a vous remercier, de Vre fauour  
envers moy, testmoignee a M<sup>r</sup> Morus, lors, qu'il vous

à rendu une mienne vieille lettre, en vous informant de lui soigneusement, de nostre estat.

Ce sont les effects de Vre ancienne affection, dont je vous suis tous-jours tres-obligé. Je suis mari et honteux, qu'il vous ait présenté une mienne si vieille, laquelle j'ay offert de renouveler, mais il semble avoir agréé de montrer, par icelle, et autres, comme des lors il estoit prest à son Voyage, et qu'il a seiourné depuis seulement pour cause de quelques fasseries, suscitées par aucun, peu amis, ou envieux, comme la vertu est sujette souuent à tels esceuls, lesquels il a tous surmontés avec telle force et constance d'esprit, en faisant paroistre la solidité de sa Saine Doctrine, sur laquelle on le vouloit puntiller, qu'on n'y a peu trouver à mordre. Ainsi est parti avec la genenrle approbation, de touz les gens de bien, de son tres-grand scavois, eloquence, et zele au seruice de Dieu, et avec un infinit regret de son depart, le bon-heur de nos fleurissantes Prouvinces, qui attiennent et obtiennent tout ce qu'elles veulent, l'ayant emporté, par dessus nos foibles judeits.

Le me remets, au surplus, à ce que mons<sup>r</sup> Vd.  
fiz, vous deura <sup>par l'enclos</sup> écrire, Je vous bayse  
Tres humblement les mains, et demeure

Monsieur

De Geneue  
Le 14 nov 1649.

3

Vostre tres-humble et  
tres-obligé serviteur  
J.L. Calandrini.